

## COMMUNE D'ADE

Séance du 06 avril 2023

Membres en exercice :

14

Date de la convocation : 31/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.

Présents : 13

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

**Présents :** Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Sofia GAZZOLA, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

**Représentés :** Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO par Maryline CARASSUS.

**Excusés :** .

**Absents :** .

**Secrétaire de séance :** Mathilde BOURDIEU.

### Objet : Baux ruraux renouvellement - DE\_010\_2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un bail rural est arrivé à échéance et qu'il y a lieu de procéder à son renouvellement.

Le bailleur est d'accord pour les renouveler.

- À partir du 1er avril 2023 :

La parcelle 80 section AD qui supporte une maison mobile, appartenant à Monsieur David DOYA dans la zone urbanisée d'Adé.

Monsieur le Maire propose un bail type 3-6-9 avec possibilité de dénonciation à la fin de chaque période triennale.

Cette redevance sera titrée en octobre dès connaissance de l'indice de fermage (elle s'élevait à 581,94€ pour l'année 2022/2023).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer tous les documents afférents à l'établissement de ce nouveau bail.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.*

Le Maire,  
Jean-Marc BOYA.



Le secrétaire de séance,  
Mathilde BOURDIEU

